



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 72901

Texte de la question

M. Jean-Claude Thomas attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'illogique réglementation qui est celle d'accorder aux bénéficiaires du revenu minimum d'insertion une prime de Noël alors que les personnes qui perçoivent l'allocation unique dégressive souvent inférieure au montant du RMI ne peuvent y prétendre. Il semblerait que ce soit la dénomination de terme qui soit en cause. En effet, pour ce qui concerne le RMI, on parle de prestation alors qu'en ce qui concerne l'AUD, on parle d'allocation. Il lui demande si elle envisage de fixer un plafond « général » qui permettrait à toute personne vivant seule et ne dépassant pas un certain revenu de percevoir cette prime de Noël.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Thomas](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72901

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 823